# SOS Racisme : l’association subventionnée par l’État n’a pas publié ses comptes depuis quinze ans

25/06/2026 à 19h01




SOS Racisme se retrouve visée par une enquête de **L’Incorrect** sur la publication de ses comptes et l’utilisation de financements publics. Selon le magazine, l’association antiraciste, créée en 1984 et présidée par Dominique Sopo, n’aurait plus rendu publics ses comptes depuis l’exercice 2010, alors qu’elle bénéficie de subventions de l’État et collecte des dons ouvrant droit à réduction fiscale.

Les derniers comptes accessibles cités dans l’article remontent à l’exercice 2009. Cette année-là, selon une question écrite déposée à l’Assemblée nationale, SOS Racisme aurait perçu **579 000 euros de subventions publiques**, soit **64 % de ses recettes**, tandis que les adhésions représentaient **18 669 euros**, environ **2 % des ressources**. Le total des dons, adhésions et subventions atteignait **904 596 euros**, hors éventuelles aides publiques versées aux sections locales.

L’enquête rappelle que les associations recevant plus de **153 000 euros de subventions publiques** doivent établir des comptes annuels, les faire certifier par un commissaire aux comptes et en assurer la publicité. Selon L’Incorrect, SOS Racisme franchirait ce seuil, mais aucun dépôt récent de comptes ne

serait visible depuis quinze ans. L’association a pourtant continué à recevoir des financements publics, dont **350 591 euros en 2011** et une convention pluriannuelle d’objectifs signée avec l’État en juillet 2022 pour la période 2022-2024, prévoyant **230 000 euros par an**.

SOS Racisme